

Les tribunes du mois de mars 2020

Vive La Madeleine !

FLAGRANT DÉLIT D'INCOHÉRENCE (2)

Dans notre dernière tribune du mois de janvier-février, nous pointions notamment de défaut de cohérence du seul élu du « groupe » « une nouvelle ère, un nouvel air » sur le sujet du devenir des bords de Deûle. Force est de constater que l'intéressé a récidivé à propos cette fois du plan communal de lutte contre la pollution aux particules fines. En effet, dans sa dernière tribune, celui-ci prétend que ce plan subventionnerait l'usage de la voiture. Il n'en est évidemment rien. Et pour cause, parmi les mesures de ce plan communal, qui n'a pas d'équivalent sur les autres communes de la MEL, les seules subventions existantes concernant les véhicules des particuliers madeleinois sont celles relatives d'une part à leur écoentretien, et d'autre part à leur conversion au bioéthanol. Deux mesures qui ont vocation à contribuer concrètement à limiter les émissions de particules fines. Encore faut-il aussi rappeler que l'élu précité a... voté le plan qu'il caricature.

HOMMAGE À YVONNE ABBAS

Le 7 février dernier, a eu lieu la cérémonie officielle par laquelle le Collège Flandre de La Madeleine est devenu le Collège Yvonne Abbas. Nous saluons cette belle initiative du conseil d'administration de l'établissement, validée par le Conseil Départemental, et naturellement soutenue par la municipalité. Après le parc municipal qui porte déjà son nom, voilà un nouvel hommage qui est rendu dans sa ville à cette grande Madeleinoise que fut Yvonne Abbas. Symbole de résistance, passeuse d'histoire et militante de la vigilance, Yvonne Abbas est ainsi encore un peu plus présente dans notre espace public, elle qui restera à jamais dans nos cœurs et dans nos mémoires.

DERNIER CONSEIL (1)

Le dernier conseil municipal du mandat 2014-2020 a notamment été l'occasion de présenter et de débattre des orientations budgétaires pour 2020. Celles-ci sont au nombre de 14, à savoir : Respecter les objectifs du Plan Pluriannuel d'Économies 2, Faire vivre la Chaufferie Huet, quatrième pilier du « Carré Magique Culturel », Enclencher de nouveaux projets structurants, Impliquer notre ville dans la Capitale Mondiale du Design, Proposer de nouvelles animations festives, familiales et populaires, Conforter l'offre d'espaces et d'équipements sportifs, Porter une attention soutenue à l'enfance et à la jeunesse, Cultiver le devoir de mémoire, Maintenir la mobilisation municipale en matière de sécurité et de protection des biens et des personnes, Verdir la ville et préserver son cadre de vie et son patrimoine, Poursuivre la construction d'un modèle de « Ville durable », Favoriser les déplacements doux et lutter contre la pollution aux particules fines, Entretien la dynamique de la ville numérique, Rester fidèle à une gestion rigoureuse et économe des deniers publics. Autant d'orientations qui prendront corps dans le cadre du budget 2020 qu'il reviendra à la future assemblée communale d'adopter en avril prochain.

DERNIER CONSEIL (2)

A l'issue du dernier conseil municipal du mandat 2014-2020, ce ne sont pas moins de 1 300 délibérations qui ont été débattues et votées à l'unanimité pour 75% d'entre elles. Merci aux agents de notre commune, quels que soient leurs grades et fonctions, qui ont préparé et appliqué ces délibérations. Merci aussi aux élus des groupes minoritaires qui ont voté, avec notre majorité, ces délibérations, en faisant ainsi le choix d'une implication dépolitisée dans la vie municipale. Ils/Elles se reconnaîtront sans mal.

COMME UN AIR... D'ANCIEN MONDE

Cette tribune étant la dernière du mandat 2014-2020, elle est pour nous l'occasion de tirer un bilan des expressions qui s'y sont épanouies, au fil des mois et des années. Si nous saluons la mesure dont ont fait preuve les élus du groupe « Ensemble pour l'avenir de chacun », nous regrettons la caricature qui a trop souvent marqué les écrits du seul élu du « groupe » « Une nouvelle ère, un nouvel air ». La preuve est ainsi faite qu'on peut prétendre appeler de ses vœux une nouvelle ère et un nouvel air, tout en s'employant finalement à faire souffler le vent de l'ancien monde.

« **Vive La Madeleine !** »

Groupe des élus de la Majorité Municipale

vivelamadeleine@gmail [dot] com

Ensemble pour l'avenir de chacun

L'exposition dédié à M. CHRISTIAN JANSSENS, grand collectionneur et fêru d'histoire sur notre commune Madeleinoise. Nous a lègué sa collection privé, élèment précieux qui concerne notre Patrimoine Locale. Grace à cette collection, nous revivons La Madeleine dans toutes ses coutures. Merci à ce Grand Monsieur au bon coeur

« **Ensemble pour l'avenir de chacun** »

Virginie COLIN et Michèle OLIVIER

La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air

Il n'y a pas de petits combats, toujours des grandes victoires. Le tribunal de Douai confirme le jugement en première instance et annule la décision du maire de notre ville envers une employée de la Médiathèque dans l'affaire «Tango a deux papas». Saluons cette femme qui, au risque de difficultés professionnelles, s'est levée pour faire respecter le droit de mettre des livres à disposition du public. Dédicace au manchot empereur héros du livre soi-disant «sensible», animal social, pugnace, résilient qui met tout en oeuvre pour protéger son petit, une espèce menacée, à protéger, comme nos libertés.

« **La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air** »

Pascal MOSBAH

La Madeleine first !

Texte non remis.

Claude LEGRIS

claud [dot] legris68@gmail [dot] com

J.Menneveux Amice

Texte non remis.